

A 19 fr. 80 près

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 52

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216047>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de l'oubli, le vrai, l'historique, l'honnête costume vaudois de nos grand'mères.

Il en est ainsi de toutes choses; le parfait et l'imparfait se côtoient, se substituent; l'un faisant valoir l'autre.

Or, moi, je le portais aussi, avec constance, avec foi, avec conviction, avec vaillance; une prescience prophétique me faisait entrevoir sa renaissance, si j'ose ainsi dire. Le mien n'était point du tout, comme celui décrit ci-dessus; et bien qu'il ne fût nullement, non plus, conforme aux prescriptions de Mme Widmer, il était sévère, dans la rue du moins, comme il sied à un avant-coureur; rien que du noir et du blanc, beaucoup plus de noir que de blanc, et c'était louable, croyez-moi, en ce temps-là.

Mais, toutes les bonnes causes ont leurs martyrs; ma fidélité au costume de mes aïeules ne m'a pas valu que des compliments flatteurs. Vous en jugerez.

Il était peu connu aussi, le C. V. A Genève, où je le portai à l'occasion d'une fête, mon amour-propre fut mis à rude épreuve.

Ecoutez plutôt — j'allais dire, avec Tœpfer — « la populace imbécile » :

— Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que c'est ?

— Mais, c'est une étrangère.

— Non, c'est une nourrice.

En Suisse allemande, je fus mieux appréciée, ou pour parler avec la modestie qui convient, ce fut mon C. V. qui le fut.

— S'isch e Waadtländerin, disaient nos Confédérés, en se retournant.

J'avais hérité d'une grand'mère un chapeau de Montreux, un véritable, très grand et fort ancien. J'en étais très fière.

Je vous ai prévenues que j'ai rencontré du mauvais goût, je dirais du manque de goût, si ce qui manque se rencontrait, quand même il se rencontre.

Croyez-vous que mon chapeau, ce beau chapeau en fine paille tressée à la main, dans le canton de Vaud même, m'affirmait ma grand'mère, a subi une épithète que j'ai douloureusement ressentie pour lui, mais affrontée avec le stoïcisme que vous me reconnaissiez.

— Regardez donc ce couvercle ! disait-on dans la foule d'une petite ville, dont je tairai généreusement le nom.

— En voilà un échantillon ! ajoutait quelqu'un.

Enfin, une ère meilleure succéda à ces temps de pénible ignorance.

L'association des Vaudoises portant costume, fut créée. Un jour vint où je ne me vis plus seule; à une fête au village, nous étions trois et nous nous en glorifiâmes.

M. le syndic, dans son toast à la Patrie vaudoise mentionna notre présence, bien qu'il nous fit un peu plus tard, malicieusement remarquer que ces trois Vaudoises n'étaient en réalité qu'une Vaudoise... avec une Valaisanne et une Neuchâtelaise. Je me hâte d'ajouter que la Valaisanne et la Neuchâtelaise étaient nées Vaudoises tout de même.

Enfin, lors d'une réunion de Vaudoises, j'eus le plaisir d'entendre cette même foule ignorante, annoncer notre présence par ces mots :

— C'est une puissante abbaye de Vaudoises !

« L'union fait la force » sera éternellement vrai.

Oron-la-Ville, décembre 1920.

Mme David Perret.

A 19 fr. 80 près. — Une fillette avait avalé une pièce de 20 centimes. Celle-ci s'était arrêtée dans la gorge et étouffait l'enfant. On manda en toute hâte le médecin, qui arriva avec les instruments nécessaires pour extraire la pièce. Cela n'allait pas tout seul. L'opération était très douloureuse. L'enfant poussait des cris déchirants et se débattait dans les bras de sa bonne, qui avait grand-peine à la maintenir.

La mère, affolée, courait dans l'appartement en poussant d'affreux sanglots.

Le père n'était pas moins ému, mais s'efforçait de dissimuler. Les allées et venues de sa femme, accroissant encore son anxiété et son énervement; il fait à celle-ci d'un ton brusque :

— Veux-tu donc bien te calmer. On dirait pardi que ta fille a avalé une pièce de 20 francs.



CHATAIGNE ET VIN NOUVEAU

Monsieur Larise était un bon chrétien,
Charitable, pieux, en tout homme de bien;

Il ne manquait ni sermon ni prière,

Et dans le temple il se plaçait

Au premier coup de la première.

Jamais surtout il ne lisait

Ce que nous appelons la liste,

Et jamais il n'y choisissait

L'orateur à son gré; même il trouvait bien triste

Qu'on affichât nos bons pasteurs

Comme on affiche des acteurs,

Et qu'un chrétien abandonnât l'église

Où prêchait monsieur tel et tel,

Pour aller encombrer l'autel

Où pérorait le ministre à sa guise.

Il disait son avis avec trop de franchise

Cet homme respectable; aussi l'on m'a bien dit

Que, quoique honnête et bon, il fut souvent maudit

Par ceux que la candeur offusque et scandalise.

Dans le temple de son quartier,

Il édifiait l'assemblée

Par son air convenable à chanter, à prier;

Si la tranquillité parfois était troublée,

Canne en main il faisait l'huissier :

Il chassait le jeune écolier

A langue trop mobile, à tête écervelée,

Qui faisait au saint lieu des tours de son métier.

Certain lundi, dans le mois de janvier,

Que le souffle d'Eole avait glacé nos rives,

Les brebis du Seigneur, grelottantes, craintives,

N'osaient de leurs maisons désertier le foyer,

Pour aller adorer le Seigneur dans son temple.

(De ce froid-là nous n'avons nul exemple.)

Le thermomètre était au vingtième degré !

Affublé d'un surtout bien ample,

Aux premiers sons de l'airain consacré,

Monsieur Larise était sur le premier degré

De l'escalier de son église,

Les mains dans son manchon fourré.

Il marchait vers son banc d'un pas accéléré.

Ne croyez pas pourtant que sa place fût prise,

Il ne vint ce jour-là que le digne pasteur;

Larise se trouva tout seul pour auditeur,

Nul autre n'arriva : c'était, je crois, la bise

Qui des chrétiens glaçait le zèle ardent,

Car le pasteur était bon, cependant,

Orateur distingué, surtout fort charitable.

Dès qu'il voyait en peine son semblable,

De la pitié le divin descendant

Au malheureux le rendait secourable;

Il vit Larise assis, le nez dans son manchon,

Grelottant sur son banc malgré son capuchon.

« Mon frère, lui dit-il, le temps est déplorable;

Chez moi venez écouter mon sermon :

Du froid mortel de la saison

Nous braverons l'effet près de la cheminée.

Le fayard y pétillera. » En personne bien née

Monsieur Larise obéit au pasteur.

L'église est par tous deux de suite abandonnée,

Et les voilà bientôt dans la douce chaleur

D'une chambre rebelle aux frimas de l'année,

Bien chauffée en dedans, au dehors bien fermée.

« Monsieur, dit le ministre, un petit doigt de vin

Ferait dans notre corps un effet tout divin;

Il ranime nos sens, il réveille notre âme;

L'usage en est permis, c'est l'exécés qu'on en blâme.

— Hélas ! très volontiers, dit Larise gelé :

Je n'en bois pas souvent, il fait peur à ma femme,

Qui craint que mon esprit en puisse être troublé;

Mais dès que mon pasteur à boire m'autorise,

Je boirai sûrement, excusez ma franchise.

— Comment ! mais c'est bien dit. » Le pasteur, à ces

Du fond de son armoire amène sur la table [mots,

Un vase recelant la liqueur de La Vaux

(C'était un vin nouveau piquant et délectable);

Et tous deux, verre en main, boivent à leur santé,

Comme à l'honneur d'un Dieu puissant et redouté.

Mais, sans manger, un pasteur ne peut boire,
Car c'est là tout au plus ce que ferait Grégoire.

Notre brave prédicateur

De châtaignes aussi veut régaler Larise :

« Eh bien ! puisqu'à manger mon maître m'autorise,

Je mangerai. » Toutefois, l'orateur

De ce petit festin se souvient du prétexte;

Il saisit son cahier, il explique son texte :

« Il faut pour qu'un sermon soit toujours bien reçu,

La châtaigne croquante et le bon vin bourru, »

Disait tout bas Larise, et ce chrétien honnête

Sentait l'humilité se glisser dans sa tête.

Même on prétend qu'échauffé du cerveau,

A la fin du discours il s'écria : bravo !

Sans songer qu'un sermon, composé pour la chaire,

Devait plutôt édifier que plaire.

Si bien qu'on soit, de place il faut changer;

La bouteille finie ainsi que la prière,

Larise aurait voulu, restant là sans bouger,

Bien remplir ses devoirs en bien vidant son verre,

Mais le pasteur lui dit : « Bonjour, mon frère;

Sortant d'ici, prenez bien garde au froid;

Il fait aux gens plus de mal qu'on ne croit. »

Las ! il ne pensait pas deviner aussi juste,

L'apôtre du Seigneur. Au bas de l'escalier,

Notre homme, à qui le vin était peu familier,

Sent ses pieds chancelants s'affaisser sous son buste;

Saisi par la fraîcheur, il regagne en chantant

Son logis assez proche où sa femme l'attend.

En voyant son époux, jugez de sa surprise :

« Comment ! Qu'avez-vous donc ? Eh mais ! monsieur

[Larise,

Vraiment ! d'où venez-vous ? en quel état, bon Dieu ?

— Allons, paix ! mon enfant, je reviens d'un saint lieu

Où l'on fait des sermons. — Fi ! monsieur, quel pré-

Votre mensonge à coup sûr est nouveau : [texte !

Du sermon d'aujourd'hui dites-moi donc le texte !

— Mais... oui, c'était, je crois, châtaigne et vin nou-

[veau.

— Comment ! depuis trente ans que je suis votre

Jamais je ne vous vis dans ce vilain état; [femme

Vous iroque et menteur ! ah monsieur, c'est infâme !

Vous venez du sermon ? — Allons pas de sabat,

Ma bonne, et dans mon lit de suite qu'on me mène;

Puis que la bassinoire en mes draps se promène,

Car le pasteur m'a dit : « Prenez bien garde au froid. »

A toute bonne fin, la femme, ainsi qu'on croit,

Tout en grondant un peu fit coucher ce brave homme.

La raison lui revint après un large somme;

Et même en s'éveillant, offusqué du cerveau,

Il répétait encore : Châtaigne et vin nouveau.

J. Petit-Senn.

L'IMPORTANCE D'UNE VIRGULE.

ON nous raconte que le Grand Frédéric avait un faible particulier pour la langue française et s'entourait à Berlin d'hommes de lettres français. On prétend même qu'il faisait donner des ordres militaires ou autres en français. Ses secrétaires parlaient notre langue, mais n'étaient pas toujours au courant de toutes ses finesses.

Or, un jour, un pauvre diable fut accusé d'avoir commis je ne sais quelle pécadille; il passa devant un tribunal qui fut d'une extrême sévérité et qui le condamna à être pendu.

Le condamné sollicita sa grâce et eut gain de cause auprès du roi-sergent, car celui-ci, qui était de belle humeur ce jour-là (c'était probablement au lendemain de Rossbach), fit écrire par son secrétaire au directeur de la prison, et en français, l'ordre suivant :

« Grâce, pas pendre. »

Le secrétaire interpréta mal la pensée de son maître et écrivit :

« Grâce pas, pendre. »

Et c'est ainsi que le pauvre diable fut pendu.

* * *

A ce propos, il est intéressant d'établir le sens de la phrase suivante, sans rien changer dans l'ordre des mots et en ajoutant simplement un signe de ponctuation :

« Un paysan avait acheté un veau et la mère au paysan était aussi le père du veau. »

Cherchez, aimables lectrices et lecteurs ! O. D.